



## Déclaration liminaire – CTL du 21 mars 2022

Monsieur le Président,

La CGT FiP 972 ici représentée, ne s'étalera dans cette déclaration, aux vues de sa seule sollicitation à donner son avis par rapport à l'ensemble des points à l'ordre du jour de ce Comité Technique Local.

Depuis sa présentation au niveau national, puis sa déclinaison au niveau local, nous n'avons cessé de dénoncer ce processus de destruction mortifère des services que vous appelez Nouveau Réseau de Proximité (NRP).

Nous réaffirmons d'emblée, notre opposition à la poursuite de toutes ces restructurations (en cours ou déjà validées).

Nous invitons à voter sur la dénomination d'une future structure dont vous connaissez notre position, tout comme la simple communication de ces tableaux en guise de documentation afin d'échanger sur le bilan budgétaire 2021 comparé à 2020, ne peuvent être interprétés que comme un énième signe de mépris !

Vous vous évertuerez à nous justifier les économies faites et/ou à faire toujours au détriment des conditions de travail des agents, pourtant de l'argent, il y en a, y compris pour des opérations de communication sans aucun intérêt autre que celui de faire pour faire. Comme VoxUsagers qui à peine déployé est déjà devenu «Je donne mon avis avec Services Publics +».

Encore une fois, le grand perdant du démantèlement de notre administration, exerçant des missions de service publiques, n'est autre que l'utilisateur qui ne s'y retrouve plus.

On ne compte plus les incidents aux accueils de nos centres !

Dans cette ambiance mortifère, la direction régionale des finances publiques de la Martinique n'épargne pas le mental des agents dont elle devrait pourtant assurer la bonne santé professionnelle.

Les incidents entre collègues et chefs de service se multiplient également !

Quoi qu'il arrive la CGT n'abandonnera aucun collègue et vous désignera comme seul et unique responsable !!!